

**INTITULE DE L'ACTION**

**Les Cafés des Rencontres**

Public concerné	Nombre de participants (Minimum & maximum)	Durée	Rythme (Hebdomadaire, mensuel ....)
Tout public - Intergénérationnel	De 2 à 30 personnes	1h à 3h	Actions ponctuelles/mensuelles

**OBJECTIFS**

**Objectif général :**

**Instaurer des temps de découvertes, d'échanges et de partages non professionnels et professionnels.**

**Objectifs principaux :**

- Faciliter le lien social
- Favoriser la mixité sociale
- Favoriser le lien intergénérationnel
- Soutenir la parentalité
- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle
- Favoriser la mise en relation des professionnels de l'action sociale et éducative du Territoire

**DESCRIPTION DU PROJET**

Il s'agit de proposer des temps de rencontres en groupe sous l'égide de la convivialité et de la promotion du lien intergénérationnel. Approche plus spécifique lors d'interventions de professionnels socio-éducatifs.

Temps d'échanges d'expérience et d'expression entre parents (café des parents) et/ou entre professionnels socio-éducatifs (échanges de pratiques professionnelles, table ronde Education Positive), temps de rencontres intergénérationnelles (veillées des anciens, goûter de Noël), temps de rencontres autour d'objectifs solidaires/responsables communs (Soirée Zéro-déchet) et de découverte d'une activité ou expérience (œnologie, voyage...)

Cela offre de véritables moments de rencontre entre les habitants, l'émergence de témoignages et de souvenirs et la co-construction de projets communs en mettant en avant l'expérience de chacun.e et la multiplicité des compétences.

**Moyens humains et matériels**

Nombre  
Bénévoles

**Humains :**

Les partenaires enfance et jeunesse, environnement et social.  
Les responsables d'EVS.  
Les habitants du Territoire.  
Les acteurs économiques locaux (commerçants, paysans...)

1 à 4

**Matériels :**

L' Espace de Vie Sociale Sous les Tilleuls  
Stock alimentaire-boissons  
Vidéoprojecteur

**Financiers :**

La CAF  
La subvention du Conseil Départemental  
La subvention du CCAS

**Communication :**

Diffusion par mail à la liste des adhérents pour les « cafés ». Constitution d'une liste de diffusion spécifique pour les demandeurs de relais social. Diffusion via Facebook et le site de l'EVS.  
Boîtes aux lettres des habitants des communes, via une distribution effectuée par les mairies.

## EVALUATION-INDICATEURS

Quantitatifs : nombre d'usagers inscrits dans le dispositif. Nombre de structures partenaires. Rayonnement sur le territoire.

Qualitatifs : satisfaction des usagers. Qualité des échanges interpersonnels. Qualité des échanges interprofessionnels. Retours sur les liens mis en œuvre entre les structures ou entre les habitants.

